



MONTANTS INSCRIPTIONS

Etudiants français ou ressortissant de l'Union Européenne :

- Un étudiant en B.U.T., Licence Professionnelle ou DUETI doit payer la CVEC (Contribution à la vie étudiante et de Campus), 100 € et les droits universitaires, 170€.
- Un étudiant boursier en B.U.T., Licence Professionnelle ou DUETI est exonéré de la CVEC et des droits universitaires.
- Un étudiant en alternance (en contrat d'apprentissage) en B.U.T. ou en Licence professionnelle doit payer la CVEC, 100 €. Les droits universitaires ne sont pas à sa charge (mais à celle de l'entreprise qui les accueille).
- Un étudiant en alternance (en contrat de professionnalisation) en B.U.T. ou Licence professionnelle ne doit pas payer la CVEC. Les droits universitaires ne sont pas à sa charge (mais à celle de l'entreprise qui les accueille).
- Un étudiant en DU Sport ou DU Bibliothèque doit payer la CVEC, 100 €, les droits universitaires, 170 € ainsi que les droits spécifiques (voir la fiche de formation du DU)
Attention, les étudiants en DU ne peuvent pas être boursiers.

Etudiants étrangers :

Selon votre profil, le montant des frais d'inscription peut s'élever à 2 770 € par an et la CVEC à 100 €.

Merci de contacter le service scolarité pour plus d'informations :

iutnc-scolarite@univ-lorraine.fr